

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
en exercice	: 10
présents	: 5
représentés	: 1
votants	: 6
Pour	: 6
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix huit mars deux mil vingt cinq à 20h30, suivant convocation en date du onze mars deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Membre excusé ayant donné pouvoir : Mr VERHELST Eduard, pouvoir à Mr Serge BOUTY

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mme BELLET Béatrice, Mr CHARIAL Nicolas, Mr BREUX Sylvain

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 mars 2025

Secrétaire de séance : Sébastien LEROUSSEAUD

Délibération 2025/014 en date du 18 mars 2025

Fixation du taux d'imposition 2025

Mme le Maire rappelle les taux votés en 2024 et indique qu'il convient de se prononcer sur les taux 2025.

	Taux votés pour 2024
Taxe foncière (bâti)	30.86 %
Taxe foncière (non bâti)	69,89 %
Taxe habitation résidence secondaire	15.10%

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De se rapprocher du conseiller aux décideurs locaux du centre de gestion comptable de St Léonard afin d'établir des simulations sur la base de taux minorés et de reporter la prise de décision au prochain conseil.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 18 mars 2025

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20250318-2025-014-DE
Date de télétransmission : 19/03/2025
Date de réception préfecture : 19/03/2025

